

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **dix-huitième jour de décembre 2000 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le secrétaire-trésorier est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

00-12-351

Adoption des prévisions budgétaires 2001

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires et activités financière de la nouvelle Ville de Princeville pour l'exercice financier 2001 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par le secrétaire-trésorier et résumé comme suit :

**Budget
2001**

Revenus

Taxes	3 580 887
Paiements tenant lieu de taxes	517 823
Autres revenus de sources locales	473 816
Transferts	629 646

5 202 172

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	837 693
Sécurité publique	766 610
Transport	763 177
Hygiène du milieu	707 680
Santé et bien-être	21 500
Aménagement,urbanisme et dév.	236 345
Loisirs et culture	712 040
Frais de financement	195 173

Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	Ø
	4 240 218

Autres activités financières

Remboursement en capital	444 455
Transfert aux activités d'investissement	707 999

1 152 454

TOTAL DÉPENSES **5 392 672**

**Excédent des activités financières
avant affectations** **(190 500)**

Affectations

Surplus (déficit) accumulé non affecté	Ø
Surplus accumulé affecté	190 500
Réserves financières et fonds réservés virement au fonds roulement	(Ø)

190 500

Excédent avant financement à long terme

Financement à long terme des dépenses de fonctionnement	Ø
--	---

EXCÉDENT NET **Ø**

Il est également résolu que le document explicatif du budget soit publié dans un journal local.

ADOPTÉE

00-12-352

Programme des dépenses en immobilisations 2001-2002-2003

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Titre projet	2001	2002	2003	Total 2001- 2002-2003
Réserve Domiciliaire	325 000	_____	300 000	625 000
Développement Bois-Francis	260 000	_____	_____	260 000

Approvisionnement eau	600 000	500 000	_____	1 100 000
Réaménagement Hôtel Ville	123 301	_____	_____	123 301
Voirie rurale	200 000	_____	_____	200 000
Transfert des activités financières	707 999	336 300	336 300	1 380 599
TOTAL	2 216 300	836 300	636 300	3 688 900

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévue au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

00-12-353

Motion de félicitations

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de féliciter le personnel de la Ville de Princeville ayant travaillé sur la préparation de ce budget et plus particulièrement madame Louise Bergeron pour la qualité de la préparation des documents de travail, de la présentation combinée des quatre budgets en vigueur en 2000, de la préparation des prévisions 2001 et de la connaissance détaillée des activités financières de la municipalité et de la nouvelle comptabilité municipale.

ADOPTÉE

00-12-354

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

Mario Juaire,
Secrétaire-trésorier

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Mario Juaire, secrétaire-trésorier

